

COURRIERS ENVOYÉS PAR EMAIL

Observation (n°26)

EM 1

Déposé le 10 Janvier 2019
Par DENIS Armelle

En tant que personne sensible à l'écologie, Je soutiens le projet éolien car c'est un moyen de réduire notre impact sur l'environnement et de préserver la biodiversité en général. L'engagement d'Enertrag auprès de l'association Volée de piafs est positif et devrait être pérennisé vue la proximité de ce futur parc éolien et le centre de soins.

Armelle Denis BRETAGNE

EM 2

Observation n°27

Déposé le 11 Janvier 2019
Par Famille Leveau

Bonjour,

Je souhaite que le maitre d'œuvre et le maitre d'ouvrage prennent toutes les dispositions nécessaires selon leurs compétences , pour mener à bien les études et analyses avant tout début de travaux.

Lever tout doute sur les conséquences négatives que pourrait avoir la mise en place de ce champ éolien.

Que ce soit pour la santé des humains et des animaux; mais aussi sur les outils et équipements de la maison.

Je pense que pour se faire, un diagnostic sur l'état actuel des choses pourrait être fait.

L'intervention de personnes compétentes sur la prévention des risques serait souhaitable voire nécessaire (ex géobiologue).

Cette consignation me permettra de mettre toutes les dispositions nécessaires en place pour obtenir réparation en cas de problèmes.

Cordialement

Mr et Mme LEVEAU Dominique

39 le breil

44590 DERVAL

Observation n°28

Déposé le 11 Janvier 2019
Par RENAULT Damien

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai contribué au registre papier le 28 décembre dernier.

Pour rappel, mon avis est très favorable.

Pour ajout sur le sujet des études de géobiologie, j'ai trouvé des informations sous forme de vidéo concernant Avesac (parc éolien citoyen) où l'emplacement prévu de deux éoliennes a été légèrement déplacé suite à étude géobiologique:

<https://www.dailymotion.com/video/k1RC6cNzS2Uu07pUiY5> (2:21 à 3:44)

Et il semble ne pas y avoir de problèmes à Avesac.

Une même étude au parc en projet à Derval ne garantit peut-être pas à 100% qu'il n'y aura pas de problèmes mais au moins l'étude aura été faite, le cas échéant. A ajouter à une géologie qui semble plus homogène, cela peut contribuer à une bonne application du principe de précaution, et sans excès.

Damien Renault, 2 rue du Bois du Boschet 44590 DERVAL
